

## Proposition de mise en place d'un outil de communication

### L'objectif :

- D'une part d'inciter les citoyens de la commune à dialoguer entre eux sur des sujets qui les préoccupent avec la possibilité de préserver, s'ils le souhaitent, leur anonymat.
- D'autre part de permettre aux élus de la commune de connaître les préoccupations de leurs administrés et de pouvoir apporter des réponses à leurs interrogations.

Dans tous les cas le dialogue se doit d'être ouvert et de se faire en toute transparence entre les habitants de la commune et les élus.

Nous tenons cependant à préciser qu'en aucun cas ce projet ne peut remettre en cause notre indépendance et les principes de fonctionnement de notre blog. En conséquence, il est bien entendu que si une telle coopération était retenue, elle ne pourrait se faire que dans un total respect de la charte de notre blog (cf. rubrique : "*Utilisation du Site*") et dans l'observation des règles établies entre les parties. De plus, les administrateurs sont et restent, sans aucune contrainte, les modérateurs des parutions, toujours dans le respect des messages à faire passer.

### Notre proposition :

Pour atteindre les objectifs précédemment définis, il nous paraît essentiel de laisser en priorité la parole aux Lantonnais afin d'obtenir le plus d'informations possibles sur leurs préoccupations et leurs souhaits. Notre expérience nous a montré qu'il était malheureusement difficile d'obtenir une participation des citoyens.

En conséquence, dans le but d'amorcer le dialogue, les Comités de Village nous semblent les mieux placés pour recueillir des informations sur des sujets qui préoccupent les habitants. On peut espérer, qu'en voyant leurs préoccupations énoncées, en obtenant une réponse des élus, les habitants auront l'envie de dialoguer directement sur le blog ou rapporter leurs inquiétudes et interrogations, aux membres des Comités de Village.

Nous pourrions alors envisager le schéma suivant :

#### **1. Rôle des Comités de Village**

Le Président de chaque Comité serait le correspondant privilégié avec les administrateurs du blog. Ce lien étroit permettrait de recueillir et mettre en forme les différents sujets susceptibles de paraître sur notre blog. Ainsi, des sujets similaires pourraient être regroupés en une seule parution.

Afin de respecter nos règles de transparence, l'anonymat ne serait dans ce cas, pas de mise. Aussi, la source de telles parutions serait identifiée sur notre blog (ex. : *Message du Comité de Village de Blagon*). Il ne nous semble pas nécessaire de désigner nommément le Responsable du ou des Comités concernés.

Un tel procédé permettrait une parution rapide des sujets (messages) qui pourraient ainsi être lus et commentés sans délais par tous les habitants et dont les élus pourraient rapidement prendre connaissance. À charge à ces derniers de préparer une réponse, notamment en relations avec l' élu référent de chaque Comité (cf. Paragraphe suivant).

#### **2. Rôle des élus**

Pour que le dialogue s'installe et se pérennise, il nous semble très important que des réponses claires (choix, explications...) soient apportées aux préoccupations des administrés. En conséquence, les élus se doivent de répondre aux messages, surtout ceux émis par les Comités de Village. Ces derniers gagneront ainsi en crédibilité, ce qui devrait inciter les habitants, les Comités et les élus, à être réactifs.

Il nous paraît donc nécessaire que, comme pour les Comités de Village, une personne soit nommément désignée comme interlocuteur privilégié avec les administrateurs du Blog. En quelques sortes, un élu référent, qui centralise les réponses susceptibles d'être diffusées sur le blog, ou oriente les administrateurs vers la personne (ou l' élu) susceptible d'apporter la réponse appropriée.

Par ailleurs, cette disposition n'empêche pas l' élu référent de proposer aux administrateurs des sujets qu'il souhaiterait voir évoquer sur notre blog.

Là encore et afin de respecter nos règles de transparence, l'anonymat ne serait pas de mise et la source de telles parutions se doit d'être identifiée sur notre blog (ex. : *Nom, autorité, fonction... à définir*).

Concernant les relations *Mairie <=> Administrateurs*, il serait judicieux que des contacts réguliers soit établis (ex. *Mensuel*) pour actualiser les informations du blog.

### 3. Rôle des habitants

Dans tous les cas, les habitants et les Comités de Village comme les administrateurs, restent libres d'évoquer les sujets qui les préoccupent et/ou de commenter les sujets. Ils restent totalement libres de recourir à l'anonymat (utilisation d'un Pseudo) ou non. Les administrateurs s'engagent à respecter scrupuleusement ce principe, mais sont également à leur disposition pour une aide à la rédaction d'un sujet.

Il est évident aussi, faut-il le préciser, que les sujets abordés par les citoyens, ne doivent en aucun cas, concerner leurs problèmes, liés aux règles de civilité, de voisinage, voire personnels entre eux.

Dans tous les cas, les principes de notre blog sont impératifs : Les administrateurs restent les modérateurs des parutions.

### 4. Nos souhaits...

Si une coopération était retenue, il serait souhaitable que l'existence de notre blog soit connue du plus grand nombre d'habitants de la commune, car malgré la publicité que nous en avons faite en juin 2015, ce ne semble pas être le cas.

Il nous paraît donc judicieux que la mairie et les membres des Comités de Village en informent très largement les citoyens. Cette information pourrait, par exemple, être incorporée dans le prochain Magazine municipal. Cependant, étant les premiers concernés, nous tenons à participer activement à la rédaction de ce texte.

Il serait également souhaitable qu'un lien vers le blog soit mis en place sur le site web de la mairie.

=====